O.I.C. 1981/166
HIGHWAYS ACT
DÉCRET 1981/166
LOI SUR LA VOIRIE

## **HIGHWAYS ACT**

Pursuant to the provisions of the *Highways Act*, the Commissioner in Executive Council orders as follows:

1. The road traversing Lot 255, Group 804 and Lease No. 5325 near the Watson River in Quad 105 D-7 (GR, 804C & 804S) and as shown on Schedule A attached hereto is closed.

Dated at Whitehorse, in the Yukon Territory, this 19th day of July, A.D., 1981.

Commissioner of the Yukon

## LOI SUR LA VOIRIE

En application des dispositions de la *Loi sur la voirie,* il plaît au Commissaire en conseil exécutif de décréter ce qui suit :

1. Le chemin traversant le lot 255 du groupe 804 et le terrain loué aux termes du bail no 5325, près de la rivière Watson, dans le quadrilatère 105 D-7 (groupes 804C et 804S), chemin marqué de «x» sur l'annexe A ci-jointe, est par les présentes fermé.

Fait à Whitehorse, dans le territoire du Yukon, le 19 juillet 1981.

Commissaire du Yukon

